



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE PÉRIGNY CENTRE

DU 7 NOVEMBRE 2017.

Convocation adressée le 18 octobre 2017 par le Directeur d'École.

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 17 novembre 2017 à 18h00 à l'école Maternelle Périgny Centre.

La séance est présidée par M. SERVANT.

Le secrétariat est assuré par Mme BONNET (APE).

### PRÉSENTS :

M. SERVANT : Directeur.

Mmes JIMENEZ, DOUSSOUS, MEYJONNADE, GRIFFAULT, CABIOCH, LE DAMANY, GUINEBERT : Enseignantes.

Mme LE MÉTAYER : Conseillère Municipale - Mme THOREAU : Adjointe scolaire – Mme RUIZ : Directrice des Affaires Scolaires

Mmes BERRUER, DUPUY : ATSEM.

Mmes LABRIT, CHARTON, LAFOIX, BONNET, DURAND, LIGONNIÈRE, DUFOUR, CARVALHO, BADO, JUBELIN, VÉZINE, MM. BÉROT, RAYNAUDON, TAVERNIER, ETIENNE, GOUPIL : Élu(e)s Représentants des parents d'élèves.

### 1. ORDRE DU JOUR :

#### o Les élections des parents d'élèves :

- Résultats des élections des parents d'élèves qui se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017 :



- Nombre d'inscrits : 375.
- Nombre de votants : 137.
- Nombre de votes blancs ou nuls : 10.
- Nombre de suffrages exprimés : 127
- Taux de participation : 36.53 %.

▪ Les membres titulaires élus sont :

- Mme LIGONNIÈRE, M. BÉROT, Mme BONNET, Mme LAFOIX, Mme CHARTON, M. ETIENNE, M. RAYNAUDON, M. TAVERNIER.

▪ Les membres suppléants élus sont :

- Mme BADO, Mme CARVALHO, Mme DUFOUR, Mme DURAND, M. GOUPIL, Mme JUBELIN, Mme LABRIT, Mme VÉZINE.

○ **Bilan de rentrée : Effectifs et Structure de l'École.**

La 8<sup>ème</sup> classe est conservée.

Effectifs constatés : 205 élèves + 4 élèves qui vont arriver (novembre/décembre) donc au total 209 élèves, répartis comme suit : 25 élèves en PS et cours double, 26 élèves en MS et 27 en GS.

Les prévisions des effectifs pour 2018-2019 sont à rendre le 17 novembre 2017.

Quelques petits ajustements ont dû être faits à la rentrée mais de manière générale, c'est une bonne rentrée.

La rentrée échelonnée pour les petits a reçu un accueil favorable.

La Mairie n'a aucun commentaire pour cette rentrée.

La mise en place de l'entrée unique par la porte centrale a un retour plutôt positif : temps d'accueil plus long (15 minutes au lieu de 10 compte tenu du flux plus important) et les ATSEM à l'abri.

Malgré l'allongement du temps d'accueil, des retards sont encore constatés.

M. SERVANT rappelle que si les retards sont dus à des rendez-vous médicaux ou à des circonstances exceptionnelles dont les parents ont prévenu, les élèves sont accueillis.



Il rappelle également que dès lors qu'un enfant est inscrit à l'école maternelle, sa présence est obligatoire, y compris le mercredi matin. L'école doit contrôler, et beaucoup d'absences systématiques ont été repérées cette matinée-là.

Pour toute absence, il est recommandé aux parents d'envoyer un mail (voir règlement intérieur).

### ○ Sécurité – Alerte :

Les fenêtres de la classe de Mme MEYJONNADE, du restaurant scolaire et du SAS d'entrée ont été opacifiées afin de limiter au maximum la visibilité. Néanmoins, la classe s'en est trouvée assombrie. L'école sollicite donc la mairie pour des luminaires supplémentaires et la peinture du plafond marron en blanc.

Concernant la classe de Mme GRIFFAULT dont les fenêtres donnent sur la rue, il est finalement demandé à la mairie de planter une haie d'arbres.

Malgré ces interventions, la problématique d'intrusion demeure, au vu de la facilité d'accès et de passage devant les fenêtres de la classe de Mme MEYJONNADE. La mise à distance de ces accès serait souhaitable.

L'APE demande la fermeture de cette zone par un grillage ou par des haies.

La Mairie indique qu'il n'y a pas de risque « zéro » et qu'il faut prioriser les demandes de travaux.

A ce sujet, M. SERVANT interpelle la Mairie sur le vieillissement de l'école Maternelle.

Des demandes avaient été formulées telles que le changement des huisseries de la classe de PS, sans effet à ce jour.

Le panneau de l'école, les trottoirs devant l'école et l'entrée de cette dernière sont en très mauvais état.

Il est demandé à la mairie de transmettre un planning des travaux prévus sur l'école maternelle.

La Mairie nous indique que les demandes de travaux sont transmises aux services techniques, qui décident de faire les travaux selon les urgences.

M. SERVANT demande un rendez-vous à Mme THOREAU de la Mairie pour discuter de ce sujet.

### ▪ Alerte intrusion :

Le premier exercice d'intrusion a eu lieu au mois d'octobre, après la mise en place du système d'alerte sur les ordinateurs des classes (système qui permet aux maîtresses après avoir indiqué un code et appuyé sur un bouton de prévenir les autres collègues d'une intrusion ou d'un danger au sein de leur classe).

Trois dysfonctionnements ont été constatés lors de cet exercice.



L'exercice « incendie » a eu lieu en septembre et devrait être renouvelé une fois par trimestre. Quant au P.P.M.S, il est prévu 2 fois par an, en alternance avec les exercices « intrusion » et « confinement ».

La commission Sécurité mise en place au sein de l'APE va se pencher sur les dysfonctionnements et l'accessibilité du système d'alerte. Elle continuera à participer à l'amélioration de la sécurité à l'intérieur et aux abords de l'école.

#### o Règlement intérieur :

Le règlement intérieur doit être revu à chaque début d'année.

Après relecture de celui de l'année dernière, il est prévu de modifier la partie portant sur l'entrée, qui se fait désormais par la porte centrale, et non plus par deux portails de chaque côté de l'école.

#### o Projets scolaires 2017-2018 :

- Toutes les classes ont pour projet d'aller au Zoo de Chizé. La sortie se ferait par niveau.
- Les classes de Mme CABIOCH et Mme LE DAMANY souhaitent faire une sortie aux Marais de TAUGON.
- La classe de Grande section de Mme GRIFFAULT prévoit une classe de mer sur l'île d'Oléron les 6 et 7 juin 2018.
- Le travail avec une plasticienne qui était déjà intervenue l'année dernière est reconduit pour les MS et la classe de PS-MS, ainsi qu'éventuellement pour l'ensemble des classes, sous réserve des fonds disponibles.
- Spectacle de la Coursive au CMA le 30 novembre 2017.

Le projet de sortie à Chizé, rencontre un problème de financement.

L'APE s'interroge sur le fonctionnement de l'OCCE concernant le financement des projets.

M. SERVANT indique que l'année précédente, le budget était d'environ 8000 €. Le budget prévisible des sorties de cette année sera a priori plus élevé.



La participation à la coopérative scolaire est en baisse (environ 1600 €). Il est rappelé que les contributions des parents sont à destination de tous les enfants sans distinction.

Il est attesté qu'il n'y a pas d'épargne non utilisée pour l'école maternelle. Seul un fond de roulement est conservé en début d'année scolaire, et ce, pour faire face aux différentes dépenses dans l'attente des subventions de la mairie qui sont versées au printemps.

Une contribution de l'APE serait donc tout à fait souhaitable pour financer les projets scolaires.

L'Association des Parents d'Elèves confirme qu'elle participera au financement des projets scolaires sur présentation d'une demande des enseignants (montant du projet et modalités de financement si possible).

Les familles des enfants concernés devront être mobilisées et l'APE se propose également de venir en aide si besoin pour trouver des fonds.

L'attribution de la participation se fera en fonction des montants demandés en réunion de bureau ou de tous les membres de l'APE.

#### o A.P.C (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Il est avéré que ces activités sont un plus pour les enfants concernés et un réel coup de pouce pour l'entrée en CP. Toutes les activités ont uniquement un caractère pédagogique.

Décloisonnement le mardi de 14h10 à 14h45 pour les GS :

- Anglais avec M. SERVANT
- Activités de développement corporel avec les maîtresses de PS ??
- Jeux de société avec ?

#### o Rythme scolaire :

Un comité de pilotage destiné à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT) est saisi du sujet des rythmes scolaires.





La 1ère réunion a lieu le 13 Novembre 2017 avec la participation d'un certain nombre d'intervenants (Mairie, APE, PERIJEUNESSE, ENSEIGNANTS, etc...).

L'école, qui a déjà répondu à un questionnaire de la Mairie, souhaite à l'unanimité (Enseignants et ATSEMS) le retour à la semaine de 4 jours.

L'équipe éducative, avec l'allongement du temps d'accueil, estime que les élèves sont plus fatigués et que la coupure du mercredi est importante.

Il y a une confusion pour les enfants du fait que le temps d'école et les TAP sont dans le même lieu mais n'ont pas les mêmes règles.

L'APE a créé une commission « PEDT » pour traiter des rythmes scolaires. Elle a mis en place un sondage destiné aux parents d'élèves afin de connaître leur position sur le sujet (retour attendu le 13 novembre).

## **2. QUESTIONS DIVERSES :**

### **1 - OCCE et Projets Scolaires.**

- Comment fonctionne l'OCCE pour la gestion des comptes?

La question a été traitée plus haut.

### **2- Sécurité.**

- Les Parents d'élèves font régulièrement état du caractère dangereux du passage piéton situé directement à la sortie du rond-point de PALMILUD. Bien souvent, les parents traversent en dehors, à une dizaine de mètres plus loin : quelles mesures peuvent être mises en place ?

Il est décidé d'engager une réflexion au sein de la commission sécurité sur ce sujet en collaboration avec la mairie.

- Quelles sont les mesures à envisager pour le stationnement et les accès PMR ?



L'APE demande à la mairie de refaire le marquage au sol (peinture) des places Handicapé se trouvant sur le parking devant l'école car on ne les distingue plus des autres.

▪ L'été dernier, un épandage a été réalisé dans le champ situé à côté de l'école maternelle alors que les enfants étaient à priori dans la cour. La Mairie peut-elle se renseigner sur la fréquence de cette pratique ? Sur la toxicité des produits ? Cet épandage peut-il être régulé par la Mairie ?

La Mairie n'a pas trouvé de lois concernant le sujet. Elle va se renseigner auprès du propriétaire sur les produits utilisés et lui demander si l'épandage peut être réalisé en dehors des jours et heures de classe.

### 3 – Entretien de l'école.

Quels sont les travaux qui ont été sollicités par l'école? Quel est le retour de la mairie?

La question a été traitée plus haut.

Il est important que l'école soit entretenue, il faut avoir une vision sur le long terme.

La Mairie assure que des choses vont être faites en ce sens. L'APE s'allie aux demandes de travaux faites par l'école et fera un bilan sur ce sujet.

### 4 – Cantine.

Les parents d'élèves ont observé que les menus de la cantine avaient été modifiés avec la suppression d'une entrée ou d'un dessert chaque semaine : motif d'une telle décision ? retour des ATSEM et des enseignants sur la satiété des enfants ?

La mairie informe que cette suppression a été décidée suite à un travail fait avec une diététicienne. Une entrée sera enlevée une fois par semaine, le dessert sera cependant conservé à tous les repas. L'enfant mange mieux et il y a moins de gaspillage selon les retours.

L'APE trouve regrettable que la Mairie ne l'ait pas annoncé aux parents. Les deux parties s'accordent à dire qu'une meilleure communication entre elles serait souhaitable.

### 5- Rythmes scolaires.

La question a été traitée plus haut.



## 6 – Divers.

La demande de déplacement des panneaux d'affichage (du portail blanc vers le préau) a-t-elle bien été prise en compte ?

La demande a été transmise aux services techniques, et son traitement est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

**PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE LE ? A 18H00.**

**La Directeur de l'Ecole, Président de Séance :**

**M. SERVANT**

**La Secrétaire de séance :**

**Mme BONNET**